

JUSQU'À 100€ DE PRISE EN CHARGE

des frais de résiliation de votre ancien
Fournisseur d'Accès Internet

Pour bénéficier de cette offre, c'est simple !

• Participation par Internet

Participez en vous connectant sur :

www.offres-de-remboursement-bouygues-telecom.com

avec la référence X644
ou en flashant le QR Code ci-contre.

Vous pourrez suivre l'état d'avancement de votre dossier sur le site internet



• Participation Courrier

Complétez ce coupon-réponse et retournez le obligatoirement accompagné des trois éléments demandés ci-dessous :

1/ Une copie de votre facture d'abonnement Bouygues Telecom où apparaît le numéro de la ligne fixe

2/ Une copie de la dernière facture du précédent FAI mentionnant les frais de résiliation et/ ou de l'engagement restant dû ainsi que la date de résiliation.

3/RIB : 1 RIB comportant les codes IBAN et BIC

Renvoyez le tout sous enveloppe suffisamment affranchie au plus tard avant le 17/04/2016 à l'adresse suivante :

X644 - ODR RESILIATION ANCIEN FAI NOEL
Sogec Gestion - 91 973 Courtaboeuf Cedex

Je confirme joindre à mon courrier la pièce justificative et le RIB cités ci-dessus

Signature :

X644 - ODR RÉSILIATION ANCIEN FAI - BULLETIN DE PARTICIPATION

Date de résiliation communiquée par votre ancien fournisseur d'accès Internet :

□□ / □□ / □□

■ NOM DU TITULAIRE DE L'ANCIEN FOURNISSEUR D'ACCÈS INTERNET

MME MLLE M.

NOM

PRENOM

RAISON SOCIALE (Professionnels exclusivement)

Date de souscription / déménagement à l'offre Bbox □□ / □□ / □□

Montant des frais facturés par votre ancien Fournisseur d'accès Internet : € TTC

■ COORDONNÉES DU TITULAIRE DE L'OFFRE BBOX

MME MLLE M.

NOM PRENOM

RAISON SOCIALE (Professionnels exclusivement)

Adresse

Code postal Ville

N° de téléphone fixe

N° de mobile

Conformément à la loi n° 78-17 du 06/01/78, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou d'opposition auprès de Bouygues Telecom, Informatique et Libertés, Directeur des systèmes d'information, 13-15 avenue du maréchal Juin, 92366 Meudon la forêt Cedex. Sauf opposition à la même adresse, les informations contenues dans la présente demande ont été utilisées par Bouygues Telecom pour l'exploitation et la promotion de son service (hors courriers électroniques) et, le cas échéant, de ses partenaires. Si vous ne souhaitez pas recevoir d'informations commerciales de Bouygues Telecom par courrier électronique (SMS/e-mail ou portable /message sur répondeur), appelez gratuitement le 603 depuis votre portable.

• Renseignements et suivi de la demande

Pour suivre l'état d'avancement de votre dossier et pour tout renseignement :
appeler le 01 70 56 59 18 (du lundi au samedi de 8h à 20h) prix d'un appel national non surtaxé ou sur
www.offres-de-remboursement-bouygues-telecom.com

Vous serez averti par SMS de votre remboursement.

Date limite de réclamation : 17/07/2016

Offre valable du 23/11/2015 au 17/01/2016 disponible avec une offre Bbox, Bbox Sensation fibre, Bbox Miami fibre et versions PRO associées. Remboursement par virement dans la limite de 100€ TTC dans un délai de 8 semaines maximum à compter de la date de réception de votre demande complète et conforme. Offre réservée à toute personne résidant en France métropolitaine (Corse incluse) et pour toute 1ère souscription ou déménagement avec une offre Bbox. Aucune réclamation ne sera prise en compte au delà du 17/07/2016. Toute demande incomplète, illisible ou raturée ne sera pas prise en compte. Timbre de la demande non remboursé. Offre limitée à un remboursement par numéro de téléphone et par ligne souscrite sous réserve d'être encore client au moment du remboursement et d'être à jour des paiements.
Voir conditions dans «Les Tarifs» et «Les Tarifs Pro» en magasin ou ci-contre.